



AMERIQUE/HAITI - Stratégie commune pour combattre le trafic des haïtiens émigrant au Brésil

Port-au-Prince (Agence Fides) – Une délégation du Conseil national de l'Immigration du Brésil (CNIB) a rencontré la semaine dernière à Port-au-Prince, capitale d'Haïti, des représentants de la société civile et de l'Etat haïtien afin de discuter du « projet de recherche sur l'émigration haïtienne au Brésil et dialogue bilatéral ». Y ont participé des représentants du Ministère des Affaires Etrangères haïtien, de l'Organisation internationale pour les Migrations et des organisations locales de la société civile intéressées à ce thème ainsi que le groupe de soutien aux réfugiés et rapatriés (GARR).

Selon la note parvenue à l'Agence Fides, l'objectif était de promouvoir un échange d'expériences en matière de gestion du phénomène migratoire entre les représentants du CNIB et leurs collègues haïtiens, d'identifier des stratégies utiles pour une migration sûre entre les deux pays, garantissant le respect des droits des migrants, en tenant compte des intérêts des pays d'origine et de destination.

Les membres du CNIB ont également dénoncé les réseaux de trafiquants qui tirent profit de la situation pour dérober et exploiter les émigrants, les exposant à tous les types de danger au cours du voyage. Nombreux sont ceux qui arrivent au Brésil malades, fatigués et privés de tout, en particulier lorsqu'ils ont emprunté les routes de la contrebande, principalement en traversant le Pérou et la Bolivie (voir Fides 16/04/2012).

En juin 2013, environ 12.204 haïtiens sont arrivés au Brésil de manière régulière. Le CNIB a réaffirmé que la régularisation de la situation des haïtiens au Brésil ne devrait pas constituer un programme de gouvernement mais une réponse d'urgence aux suites du séisme de 2010 en Haïti. Parmi les thèmes traités durant la rencontre, se trouvent : les politiques migratoires et leur gestion responsable de la part du Brésil et d'Haïti, l'amélioration de la communication de façon à mieux informer les émigrants potentiels des conditions d'émigration au Brésil et des opportunités offertes par le pays, ainsi que la définition de mesures opérationnelles spécifiques en matière de lutte contre le trafic d'êtres humains. (CE) (Agence Fides 10/09/2013)